



à l'attention de Madame, Monsieur
candidat à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

L'association française des magistrats instructeurs (AFMI) est une association apolitique professionnelle de magistrats instructeurs, fondée le 19 juin 1982, qui a pour objet de défendre et de promouvoir la fonction de l'instruction.

Vous êtes officiellement candidat à l'élection présidentielle et, en tant que président de la République, vous serez le garant de l'indépendance de l'Autorité Judiciaire. À ce titre, et comme à chaque élection présidentielle, l'AFMI souhaite connaître vos propositions concernant le juge d'instruction.

En effet, le juge d'instruction instruit l'ensemble des affaires criminelles, ainsi que les affaires les plus complexes, les plus graves et les plus sensibles. Il est un garant fondamental de l'égalité des citoyens devant la justice, qu'ils soient victimes ou mis en cause.

Le fonctionnement de cette institution essentielle de notre système judiciaire est pourtant mis à mal depuis plus de dix années, par la diminution du nombre de magistrats instructeurs, l'arrêt du développement des outils informatiques qui leur sont nécessaires, le renforcement progressif des pouvoirs d'investigations du parquet, autorité de poursuite hiérarchisée, et l'abandon de la réforme de la collégialité, pourtant votée à l'unanimité. Ces évolutions témoignent des vellétés de suppression du juge d'instruction, qui est pourtant la clef de voûte d'une enquête pénale indépendante, impartiale et contradictoire.

Dès lors, l'AFMI souhaite connaître vos propositions concernant le juge d'instruction, son avenir et sa place au sein de la chaîne pénale.

Quelle place lui réserverez-vous ? Souhaiterez-vous développer les outils informatiques adaptés à la pratique de l'instruction ? Définirez-vous comme prioritaire l'affectation de juges dans les cabinets d'instruction, pour assurer la continuité et la célérité de l'instruction ? Avez-vous, le cas échéant, des projets de simplification de la procédure pénale concernant l'instruction ?

Qu'envisagez-vous afin de consolider le rôle et d'améliorer l'efficacité du juge d'instruction ?

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pascal GASTINEAU
Président de l'AFMI